



# FORMATION INITIALE

**SAISON 2022-2023**

**FORMATION BIFA**

# OBJECTIF DE LA FORMATION

- Permettre à un pratiquant majeur, ayant au minima le 1<sup>er</sup> Dan, d'assurer le remplacement de l'enseignant principal ou attitré à un cours lors d'une absence ponctuelle ou d'assurer la tenue d'un cours utile au développement du club. Dans ce dernier cas, il est bon de préciser que la formation Bifa n'est pas une finalité mais une étape avant la formation du Brevet Fédéral.

# DÉMARCHE À SUIVRE

- Un dossier d'inscription, disponible auprès de la ligue.
- Il définit les grandes lignes de la formation :
  - - Présentation
    - Le Bifa, c'est pour qui et pourquoi.
  - - Conditions d'inscription
  - - Conditions d'obtention
  - - Conditions de renouvellement
  - - Fiche d'inscription et fiche d'émargement

# DÉROULÉ DE LA FORMATION

- Un stage de positionnement est organisé en début de saison.
  - Il est l'occasion, dans un premier temps, de présenter et démontrer ce qu'il sera demandé aux candidats lors de la mise en situation.
  - Dans un second temps les candidats sont amenés à comprendre ou du moins prendre connaissance de la structuration d'un cours.
  - Une mise en situation, de rappel, est organisée pour les candidats au renouvellement.
- Le stage est structuré de façon à mettre en lumière l'importance des fondations dans la conduite d'un cours

# PROLONGEMENT

A la suite du stage, les candidats reçoivent :

- Un courrier (par mail) rappelant que leur formation s'inscrit dans le cadre des objectifs du club, précisant le déroulement de la formation et les points clés à maîtriser.
- Un ensemble de documents leur permettant d'approfondir leurs connaissances :
  - - Les fondamentaux de la fédération
  - - Les fondations expliquées par Tamura Senseï.
  - - Un petit dossier traitant des échauffements (qui peut s'avérer utile)
  - - La liste des techniques principalement demandées par Tamura Senseï lors des passages grades.
- Quelques liens vers le site de la fédération leur permettant de mieux connaître le cadre associatif et les obligations s'y rattachant (aspect législatif)

# TUTORAT

La formation s'inscrivant dans une démarche interne à chaque club, l'enseignant du club d'appartenance du candidat devient son tuteur (si possible).

Les candidats ont été invités à préciser quel était leur tuteur.

- Le rôle du tuteur est primordial dans la formation car le candidat est appelé à le suppléer.
- En cas d'absence de tuteur ou en complément de celui-ci les ACTs assurent un appui ou son remplacement.

# FORMATION EN DISTANCIEL

- Un échange avec les candidats est prévu en distanciel suivant leur souhait \*.
  - Il sera organisé en cours de saison par Claude et pourra être renouvelé si nécessaire.
  - Il se fera sous une forme collective et participative via Zoom.
  - Un complément individualisé pourra avoir lieu en cas de besoin spécifique.
- 
- \* Les candidats déclarés ont été invités à émettre leur souhait

# VALIDATION

La validation de la formation est prévue le 17 juin 2023 à Morlaix

Elle se composera

- D'une mise en situation d'enseignement
  - Il sera demandé aux candidats, à partir des éléments clés d'un cours, de proposer l'enchaînement de deux ou trois techniques venant mettre en lumière ces éléments.
- D'un échange entre le candidat et les observateurs
- Les résultats seront communiqués au BTR pour validation par le Comité directeur de la ligue